

HONORAIRES DE TRANSACTION

A la charge du VENDEUR (*)(**)(Sauf convention contraire précisée dans le mandat)

- Jusqu'à 100 000 €	10 % TTC du prix de vente
- De 100 001 € à 150 000 €	8 % TTC du prix de vente
- De 150 001 € à 300 000 €	6 % TTC du prix de vente
- Au-delà de 300 001 €	5 % TTC du prix de vente
- Terrains à bâtir	10% TTC du prix de vente
- Locaux commerciaux	10% TTC du prix de vente

HONORAIRES DE LOCATION

Baux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 (conforme à la loi ALUR)

Part locataire : Visite, constitution de dossier, rédaction de bail **12€/m²** - Etat des lieux d'entrée **3€/m²**

Part propriétaire : Honoraires de visite, constitution de dossier, rédaction de bail, état des lieux, négociation et entremise **1 mois de loyer Charges comprises** avec forfait minimum de **15 €/m²**

Box - Parkings - Garages - caves (à la charge de chacune des parties) visite, rédaction de bail **150 € TTC**

HONORAIRES BAUX COMMERCIAUX

Honoraires à la charge du preneur de **10% du loyer hors charges triennales** (comprennent les frais de publicité, les visites, la constitution du dossier technique de mise en location et la constitution du dossier locataire.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

Honoraires mensuel à la charge du Bailleur de **6,5% TTC du loyer CC** avec option d'assurance loyers impayés à **2,10% TTC mensuel**

La gestion locative est proposée par la SARL AVANTAGE GESTION-SARL au capital de 5000 €-Siège social : 12 rue Dagobert 92110 CLICHY-Tél : 01.41.05.45.54-RCS Nanterre 818 622 896-N° TVA intra-communautaire FR 02 8186228966-Titre professionnels : Administrateur de biens-Carte professionnelle n° CPI 9201 2016 000 006 388 délivrée par la CCI PARIS IDF-Activité : Gestion Immobilière, compte de gérance réglementé : HSBC 3, rue des Mathurins 75009- Garantie financière : CEGC 16 rue Hoche Tour Kupka B 92800 PUTEAUX 110 000 €.

(*) Honoraires non cumulatifs pouvant être arrondis au millier d'euros près

(**) Le montant minimum d'honoraires pour les biens d'habitation : **5000 € TTC** et le montant minimum d'honoraires pour les parkings et box : **2500 € TTC**

TVA au taux légalement en vigueur de 20 % incluse